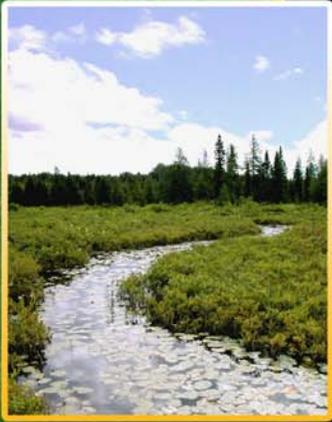


**VISION, ENJEUX, ORIENTATIONS ET
OBJECTIFS DES BASSINS VERSANTS DU
NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT.**



RÉALISATION :

RECHERCHE, RÉDACTION ET MISE EN PAGE :

Simon Tweddell, Biol.

Directeur général à l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent.

INTÉGRATION DES COMMENTAIRES DES ANALYSTES :

Louis David Pitre, Biol. M. Sc.

Chargé de projets et responsable du Plan directeur de l'eau à l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

MEMBRE DU COMITÉ DE TRAVAIL-PDE :

Thomas Buffin-Bélanger

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Catherine Bernier

MDDELCC

François Loisel

MRC Rimouski-Neigette

Françoise Bruaux

Comité ZIP Sud de l'Estuaire

Simon Tremblay

MAPAQ

L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT (OBVNEBSL).

23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 108

Rimouski (Qc) G5L 4H4

Tél. : 418 722-0666

Télec. : 418 725-4567

Site Internet : www.obv.nordestbsl.org

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier l'ensemble des administrateurs ainsi que les membres conseillers qui ont travaillé à la rédaction du présent document. Votre dévouement et votre expertise ont contribué à l'avancement de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de la zone de l'OBVNEBSL. Merci!

RÉFÉRENCE À CITER :

OBVNEBSL, 2015. Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. *Vision, Enjeux, Orientations et Objectifs des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent*. 37 pages et annexe

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX IV

LISTE DES ANNEXES V

1.0 Introduction 1

2.0 La Vision..... 1

3.0 Les Enjeux et Orientations..... 1

4.0 Les Orientations et indicateurs de suivi..... 2

Bibliographie 37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Enjeux de l'eau, orientations, objectifs et indicateurs de suivi des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent.	5
---	---

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1. Sondage destiné aux acteurs de l'eau (table de concertation de l'OBVNEBSL et les comités locaux de l'eau) afin de déterminer la vision de l'OBVNEBSL et la priorisation des problématiques en lien avec l'eau.

1.0 INTRODUCTION

Après l'analyse des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, impliquant le portrait et le diagnostic des problématiques en lien avec l'eau, les écosystèmes associés et leurs usages, la détermination de la vision, des enjeux, des orientations, des objectifs ainsi que l'élaboration du plan d'action complèteront les dernières étapes du Plan directeur de l'eau.

2.0 LA VISION

La vision est une étape importante de la démarche de gestion intégrée de la ressource en eau. En effet, la vision décrit les conditions idéalement associées aux bassins versants d'une zone de gestion intégrée des ressources en eau; elle donne une image de ce à quoi les ressources en eau et les écosystèmes associés devraient ressembler à long terme. La vision fait donc référence à un idéal à concrétiser dans les bassins versants dans un avenir relativement éloigné. Elle donne une image de ce à quoi les ressources en eau (et, en général, l'expérience humaine dans les bassins versants de la zone de gestion) ressembleraient si les problèmes les plus graves étaient résolus complètement et parfaitement (Gangbazo, 2011). Ainsi, à travers le processus de priorisation des problématiques en lien avec l'eau et par un exercice consultatif (annexe 1), l'ensemble des acteurs de l'eau des bassins du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent convoite une vision commune soit :

"De l'eau de qualité et de quantité suffisante dans un écosystème en santé où tous les citoyens sont sensibilisés et responsabilisés envers la ressource en eau comme étant une richesse et un patrimoine à protéger et à conserver"

3.0 LES ENJEUX ET ORIENTATIONS

Dans la mise en œuvre de la gestion intégrée de la ressource en eau au Québec, le mot *enjeux* signifie deux choses distinctes. En effet, il y a les enjeux en ce qui a trait à la perception des grandes problématiques ressenties par les acteurs de l'eau ou de manière encore plus large par la population, mais il y a aussi les enjeux universels de l'eau, qui ne sont pas les mêmes (ROBVQ, 2012). Dans le cas des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, les enjeux de l'eau perçus par la population ont constitué des faits qui ont alimenté les connaissances du territoire et qui ont aidé à mieux cibler leurs attentes, leurs inquiétudes, leur vision. Ils ont été nécessaires en amont dans le processus-PDE, au niveau du portrait notamment via les sondages, les consultations publiques et les rencontres d'acteurs clés du territoire.

Ainsi, les six enjeux de l'eau ne se définissent pas. Ils sont et seront les mêmes en tout temps et constituent une liste courte qui regroupe toutes les problématiques de l'eau et ce que l'on veut garantir pour elle. Les acteurs de l'eau de l'OBVNEBSL ont décidé d'aller de l'avant avec cette nomination "universelle" des enjeux de l'eau. Toutefois, afin de prioriser les orientations, les objectifs et ultimement les actions du plan d'action en fonction des préoccupations et des réalités issues du portrait-diagnostic, ces derniers ont senti le besoin de prioriser,

d'or et déjà, ces six enjeux de l'eau. À travers l'ensemble des processus consultatifs élaborés au cours des quatre dernières années, la priorisation des enjeux par les acteurs de l'eau des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent s'organise comme suit :

1. la **qualité**,
2. les **écosystèmes** associés,
3. la **quantité** et la **sécurité**,
4. l'**accessibilité**,
5. la **culturalité**.

Au cours des consultations publiques organisées en avril 2013, il fut évident de constater qu'il serait difficile de dissocier les enjeux de quantité et sécurité puisque beaucoup font un lien direct entre une trop grande quantité d'eau (dans le cas d'inondations) qui amène souvent des problématiques de sécurité. De plus, à travers le sondage effectué au cours de cette même période, ces enjeux sont souvent arrivés *ex aequo* en termes de priorisation. À cet égard, ils formeront ensemble l'enjeu numéro 3.

Le reste des étapes du plan directeur de l'eau seront donc conséquentes de cette priorisation de ces six enjeux de l'eau.

Les orientations pour leur part correspondent aux directions choisies pour répondre aux grandes problématiques identifiées. Elles ont été, dans un premier temps, déduites par la technique du "double entonnoir" du ROBVQ directement à partir des tableaux-diagnostic des quatre secteurs du territoire. Dans un deuxième temps, elles ont été priorisées directement ou indirectement par types de problématiques, puis classées selon cinq niveaux de priorité (1 à 5) et ce, par l'ensemble des acteurs de l'eau soit la table de concertation de l'OBVNEBSL, les comités locaux de l'eau du territoire (des secteurs des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane), par les efforts de consultations réalisés au cours de cette démarche (les sondages, les consultations publiques, les rencontres d'acteurs clés du territoire, etc.) et le comité-PDE.

Le niveau 1 (en rouge) constitue le plus prioritaire alors que le niveau 5 (en vert) constitue le moins prioritaire. Les orientations sont regroupées par enjeux priorisés pour l'ensemble des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent et constituent un premier pas vers l'élaboration des objectifs qui viendront préciser ces dernières.

Ordre prioritaire
1
2
3
4
5

ENJEU 1 : LA QUALITÉ

1.1	Retarder l'eutrophisation et le vieillissement prématuré des lacs
1.2	Ralentir l'augmentation de matières en suspension (MES)
1.3	Réduire la présence de cyanobactéries
1.4	Diminuer la contamination de l'eau de surface
1.5	Diminuer la contamination des eaux souterraines
1.6	Suivre l'acidification des plans d'eau

ENJEU 2 : LES ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS

2.1	Assurer la conservation et la protection des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques
2.2	Assurer la conservation et la protection des milieux humides
2.3	Éviter la surexploitation d'une espèce de poisson / augmentation de la pression de pêche / surpêche
2.4	Freiner l'envasement, la sédimentation et le comblement des cours d'eau
2.5	Contenir la propagation d'espèces nuisibles/envahissantes/exotiques, fauniques et floristiques
2.6	Assurer la conservation d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables
2.7	Favoriser la circulation des espèces

ENJEU 3 : LA QUANTITÉ ET LA SÉCURITÉ

3.1	Connaître l'état et réduire l'érosion des berges
3.2	Diminuer les conséquences engendrées par les étiages sévères
3.3	Assurer l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante
3.4	Utiliser les connaissances acquises sur les inondations dans les zones habitées pour restreindre leurs impacts
3.5	Évaluer les conséquences et les risques engendrés par la présence de barrages
3.6	Freiner la surconsommation d'eau

ENJEU 4 : L'ACCESSIBILITÉ

4.1	Favoriser l'accès public aux plans d'eau
-----	--

ENJEU 5 : LA CULTURALITÉ

5.1	Encourager la préservation du paysage
5.2	Arrimer les conflits de valeurs
5.3	Contenir les conflits d'usage actuels, potentiels et perçus
5.4	Atténuer les perceptions erronées
5.5	Contenir la perte de liens culturels ou patrimoniaux
5.6	Suivre l'évolution de la dynamique sociale

4.0 LES ORIENTATIONS ET INDICATEURS DE SUIVI

Les objectifs sont libellés à partir des orientations, pour répondre aux problématiques soulevées dans le diagnostic. Ils s'attardent plus précisément aux causes qui engendrent les problématiques soulevées dans les quatre tableaux-diagnostic du portrait-diagnostic.

Ce sont des objectifs environnementaux, de récupération/maintien/conciliation d'usage ou encore de changement de comportement (ROBVQ, 2012).

Les objectifs tentent de fixer l'état auquel on souhaite parvenir à un endroit et dans un délai donné. Ils doivent, dans la mesure du possible, être précis et réalistes et exprimés de façon quantitative. Si s'agit d'un objectif de changement de comportement ou de récupération d'usage, l'idéal est de cibler le changement social souhaité le plus précisément possible (ROBVQ, 2012).

Le choix et la formulation des objectifs sont intimement liés aux choix des indicateurs de suivi. Ainsi, le choix d'un objectif résulte de sa capacité à le suivre. De plus, la méthodologie SMART (acronyme pour : **S**pécifique, **M**esurable, **A**ccessible, **R**éaliste, **T**emporellement opportun) a été majoritairement appliquée pour la nomination de ces derniers.

En résumé, à la lumière de cette démarche concertée des acteurs de l'eau et des citoyens des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, il appert que 26 orientations et 221 objectifs s'organisent à travers la priorisation des six enjeux de l'eau tel que vu précédemment (la qualité, les écosystèmes associés, la quantité-sécurité, l'accessibilité et la culturalité). Les indicateurs de suivi permettront de suivre la progression et l'atteinte des objectifs, au fur et à mesure que des actions seront mises en œuvre (Tableau 1).

Tableau 1. Enjeux de l'eau, orientations, objectifs et indicateurs de suivi des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent.

ENJEU 1 : LA QUALITÉ

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
<p>1.1 Retarder l'eutrophisation et le vieillissement prématuré des lacs.</p>	<p>1.1.1. Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) des bassins versants des lacs à Gérard, de la Grande Fourche, à Vaillancourt, à la Truite (MRC de Rimouski-Neigette), à Foin, Linda, de la Station, Bellavance, à Gasse, Saint-Mathieu, Petit Saint-Mathieu, Ferré, à l'Anguille, des Guimonds, des lacs Roy, Petit lac Noir, du Gros Ruisseau, de Saint-Damase et Michaud, et assurer la vidange récurrente des installations septiques des villégiateurs riverains avec les municipalités respectives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Nombre d'installations septiques vidangées
	<p>1.1.2. Passer d'ici 2016 à une phase II de sensibilisation des résidents riverains des lacs Chaud, Passetout, Grand lac Malobès, des Joncs, Grand lac Shaw, Plourde, Neigette, Tonio-Cyr, Petit lac Lunette, Petit lac Ferré, à la Truite, Aubin, Dussault, Gagnon, Gros Ruisseau, Isidore-Dupont, Sans Nom, Grand lac Pointu, Minouche et des Îles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lacs ayant passé en phase II - Nombre de rencontres effectuées par lac - Nombre d'ententes de conservation volontaire signées par lac
	<p>1.1.3. Acquérir des connaissances d'ici 2016 sur la présence de lacs dont le vieillissement prématuré est à ce jour méconnu et sur ceux considérés comme candidats à une eutrophisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du portrait - Nombre de lacs détectés grâce au modèle développé
	<p>1.1.4. Diffuser d'ici 2016 pour les résidents riverains du lac Saint-Mathieu et pour les résidents de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux, de l'information sur la progression des herbiers aquatiques du lac et sur les statistiques de fonte printanière de la couverture de glace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'actions de diffusion

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	1.1.5. Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans le bassin versant de la rivière du Sud-Ouest et assurer la diminution de l'érosion du lit et des berges de cette rivière.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de km de bandes riveraines caractérisées - IQBR - Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Quantité de matières en suspension
1.2 Ralentir l'augmentation de matières en suspension (MES).	1.2.1 Valider d'ici 2016 avec toutes les MRC (7), les municipalités (54) et les villes (4) les sites actifs de passages à gué et développer des mesures de contournement.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'actions entreprises
	1.2.2 Valider d'ici 2016 l'état des ponts et des ponceaux des circuits de véhicules hors route et développer avec toutes les municipalités (54), les MRC (7), les villes (4) et les clubs concernés, des mesures d'atténuation.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'actions entreprises
	1.2.3 Évaluer d'ici 2016 l'état des ponts et des ponceaux, et l'impact du réseau routier non pavé en forêt privée puis développer avec toutes les municipalités (54), les MRC (7), les villes (4) et l'ARMVFPBSL des stratégies d'atténuation et de surveillance des travaux en milieu forestier.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ponts et ponceaux identifiés - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'actions entreprises
	1.2.4 Développer d'ici 2016 avec les 4 villes et 30 % des municipalités (18), des stratégies d'atténuation lors de la construction et de l'entretien des fossés routiers municipaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées - Nombre de municipalités dotées d'un plan
	1.2.5 Recenser d'ici 2016 les tronçons routiers provinciaux où la "règle du tiers inférieur" est appliquée et assurer avec le MTQ l'application de cette règle et d'autres stratégies d'atténuation lors de la construction et de l'entretien des fossés routiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de routes où la règle du tiers inférieur a été appliquée - Nombre d'actions entreprises
	1.2.6 Évaluer d'ici 2016 quelles carrières et sablières exploitées du territoire sont candidates à la mise en suspension de particules argileuses dans l'eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites terrain - Nombre d'échantillons d'eau analysés
	1.2.7 Acquérir des connaissances d'ici 2019 sur des secteurs où la matière en suspension pourrait être en augmentation.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'heures de recherche

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
1.3 Réduire la présence de cyanobactéries.	1.3.1 Assurer d'ici 2016 la sensibilisation en continu de tous les riverains de tous les lacs (10) ayant connu l'émergence d'une fleur d'eau de cyanobactéries.	- Nombre de sites échantillonnés - Nombre de bulletins électroniques envoyés - Nombre de participants - Nombre de portraits réalisés
	1.3.2 Renforcer d'ici 2016 la sensibilisation et l'information destinées aux employés de la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.	- Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées
	1.3.3 Préciser d'ici 2016 l'émergence historique d'une fleur d'eau de cyanobactéries dans les lacs à Gasse et du Gros Ruisseau, et informer les riverains du constat.	- Nombre de contacts - Nombre d'actions d'information entreprises
	1.3.4 Augmenter de 50 % (4) d'ici 2016 le nombre de lacs du territoire inscrit au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du MDDELCC.	- Nombre de nouveaux lacs inscrits
	1.3.5 Acquérir des connaissances d'ici 2019 sur d'autres lacs susceptibles de vivre des épisodes d'émergence d'une fleur d'eau de cyanobactéries.	- Réalisation du portrait - Nombre d'heures de recherche - Nombre de lacs caractérisés
1.4 Diminuer la contamination de l'eau de surface.	1.4.1 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) en pente moyenne et forte dans les bassins versants des lacs Saint-Mathieu et Petit lac Saint-Mathieu, et assurer la vidange récurrente des installations septiques des résidents riverains de ces lacs.	- Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Nombre d'installations septiques vidangées
	1.4.2 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans les bassins versants des lacs à Gasse, Linda, Petit lac Lunettes, à la Truite, de la Station, Grand lac Malobès et Petit lac Ferré, et assurer la vidange récurrente des installations septiques des résidents riverains de ces lacs.	- Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Nombre d'installations septiques vidangées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	<p>1.4.3 Diminuer de 50 % d'ici 2019 l'apport en coliformes fécaux et en phosphore total du réseau pluvial de certains secteurs de la Ville de Rimouski (parc Lepage) en amont du ruisseau Xavier Boucher.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de phosphore total et de coliformes fécaux - Cartographie du réseau pluvial - Nombre d'interventions - Évaluation de la présence de branchements croisés
	<p>1.4.4 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans le sous-bassin versant de la rivière du Bois-Brûlé et assurer avec la Ville de Rimouski (district de Sainte-Blandine) la conformité des rejets à l'effluent des étangs aérés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Nombre de bilans conformes à l'effluent - Nombre d'interventions
	<p>1.4.5 Augmenter de 50 % d'ici 2019, de concert avec les municipalités de Saint-Valérien et de Saint-Anaclet-de-Lessard, le nombre de résidences équipées avec une installation septique conforme (au Q.2-R22) pour les lacs à la Truite, à Vaillancourt et à l'Anguille.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de propriétaires riverains rejoints - Nombre de résidences conformes
	<p>1.4.6 Assurer la vidange récurrente des installations septiques des résidents riverains du lac de l'Aqueduc avec la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski et développer un plan d'échantillonnage d'ici 2016 pour valider la contribution des canards à la présence de coliformes fécaux à l'émissaire du lac.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'installations septiques vidangées - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de propriétaires riverains rejoints - Quantité de coliformes fécaux - Nombre d'échantillonnages réalisés
	<p>1.4.7 Suivre d'ici 2016 la conformité des rejets à l'effluent des nouveaux étangs aérés de la municipalité de Saint-René-de-Matane dans la rivière Matane.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'échantillonnages réalisés - Nombre de bilans conformes à l'effluent

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	<p>1.4.8 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans le sous-bassin versant du ruisseau du pont Michaud et assurer avec la Ville de Matane la réduction de 50 % du nombre de surverses annuellement à la station d'épuration de Saint-Luc-de Matane.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Nombre de surverses annuelles - Nombre d'actions entreprises - Adoption d'un programme d'élimination des raccordements inversés.
	<p>1.4.9 Assurer d'ici 2016 avec le golf de Matane la réduction de 30 % de l'apport en coliformes fécaux, en phosphore et en nitrites-nitrates vers la rivière Matane.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de coliformes fécaux, de phosphore total et de nitrites-nitrates - Nombre d'échantillonnages réalisés - Nombre d'interventions
	<p>1.4.10 D'ici 2019, augmenter de 10 le nombre de municipalités appliquant et valorisant le règlement Q-2, R-22 relatif à la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées dans les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de municipalités appliquant la réglementation
	<p>1.4.11 S'assurer d'ici 2019 que les riverains de tous les lacs en villégiature du territoire (43) soient informés sur la notion erronée du "droit acquis" de posséder une installation septique désuète et nuisible pour l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lacs où les riverains ont été informés - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de riverains rejoints
	<p>1.4.12 Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur d'autres sites en lacs et en cours d'eau suspectés de recevoir de grandes quantités de microorganismes (pathogènes ou non) et évaluer les effets de ces microorganismes sur la ressource hydrique de surface.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'heures de recherche allouées à ces sites
	<p>1.4.13 Assurer d'ici 2016 que tous les terrains de golf du territoire (9) diminuent leur apport en pesticides par l'application d'un plan de réduction des pesticides.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans de réduction des pesticides existants - Nombre de terrains de golf dont les

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
		propriétaires ont été sensibilisés
	1.4.14 Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur la présence de pesticides (et autres agents chimiques) dans les lacs et les cours d'eau, et sur leurs effets sur la ressource hydrique de surface.	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de portraits réalisés - IIB
	1.4.15 Assurer d'ici 2016 avec les municipalités de Saint-Narcisse-de-Rimouski, Price, Saint-Jean-de-Cherbourg, Saint-Adelme, Saint-Léandre, Sainte-Paule et Saint-Ulric, la mise sous abris de tous leurs mélanges abrasifs destinés à la voirie hivernale, ainsi que localiser et caractériser l'ensemble des dépôts de neige usée du territoire.	- Nombre de municipalités ayant mis leurs abrasifs sous abris - Nombre de dépôts localisés et caractérisés
	1.4.16 Développer d'ici 2019 avec les villes de Trois-Pistoles, Rimouski, Mont-Joli et Matane, ainsi que dans 30 % des municipalités du territoire, l'utilisation d'alternatives écologiques remplaçant celle des sels de voirie (mélange Warwick, AbraMag, les "quartiers blancs", etc.).	- Nombre de villes et municipalités participantes
	1.4.17 Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur l'évolution des composés minéraux en provenance de la voirie routière à proximité des grands axes routiers dans les lacs et les cours d'eau, et sur l'effet de ces composés sur la ressource hydrique de surface.	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de portraits réalisés - Nombre de municipalités adhérant à la Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie. - IIB
	1.4.18 Informer d'ici 2016 tous les citoyens de la Ville de Rimouski et de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard sur le degré de dureté de l'eau et sur les mesures d'adaptation à envisager.	- Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de citoyens rejoints
	1.4.19 Évaluer d'ici 2016, de concert avec la Ville de Rimouski, la provenance des composés ferreux et phénoliques dans le ruisseau de la Savane (potentiellement de l'ancien LES).	- Quantité de composés ferreux et phénoliques - Nombre d'échantillonnages réalisés
	1.4.20 Valider d'ici 2016, de concert avec la municipalité de Saint-Vianney et des ressources compétentes, le potentiel de contamination du ruisseau Ferré et d'un tributaire de la rivière Tamagodi par des dépôts de minerais (silice) d'une ancienne mine à ciel ouvert	- Cartographie - Quantité de minerais de silice dans l'eau

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	actuellement désaffectée.	- Nombre d'échantillonnages réalisés
	1.4.21 Valider d'ici 2019 par des ressources compétentes l'apport réel en métaux lourds vers les cours d'eau en provenance du lessivage des dépôts de neige usée de toutes les municipalités.	- Quantité de métaux lourds - Nombre d'échantillonnages réalisés
	1.4.22 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans le sous-bassin versant du cours d'eau Bonhomme Morency.	- Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes
	1.4.23 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans le bassin versant de la rivière Porc-Pic et valider la part de l'exploitation de la tourbe dans l'augmentation du phosphore total de cette rivière.	- Superficie (ha) de terre agricole - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Quantité de phosphore total - Nombre d'échantillonnages réalisés - Nombre de validations effectuées
	1.4.24 Informer d'ici 2016 la population de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges sur les risques potentiels de perte de qualité d'eau de la rivière Trois-Pistoles associés à l'avènement du pont de l'autoroute 20 et sur les mesures qui devront être mises en œuvre pour limiter ces risques.	- Nombre de séances d'information - Nombre de citoyens rejoints
	1.4.25 Suivre d'ici 2015 la qualité de l'eau des ruisseaux de la Savane et Levasseur afin d'évaluer l'incidence des aménagements réalisés dans le cadre du PAC 2007-2011.	- Indice de la qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) - Nombre d'échantillonnages réalisés
	1.4.26 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans le sous-bassin versant de la rivière dite "du Bic" et assurer avec la municipalité de Sainte-Françoise la conformité des rejets non traités de l'effluent municipal qui se jette dans le ruisseau Bérubé.	- Superficie (ha) de terres agricoles - Nombre d'exploitations agricoles participantes - Nombre de bilans conformes à l'effluent - Nombre d'interventions
	1.4.27 Informer d'ici 2016 toute la population de la Ville de Rimouski sur les procédés de	- Nombre d'actions d'information

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	traitement de son eau potable et de ses eaux usées, sur les risques potentiels de contamination des eaux de surface et souterraines en provenance de l'ancien LES ainsi que sur les mesures qui sont mises en œuvre pour limiter ces risques.	entreprises Nombre de citoyens rejoints
	1.4.28 Développer d'ici 2019, avec tous les résidents concernés par la suralimentation des étangs aérés de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, un plan de réduction à la source de la consommation d'eau potable.	Nombre de citoyens concernés et ayant été rejoints
	1.4.29 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans le bassin versant de la rivière à la Loure et assurer avec la municipalité de Sainte-Luce la conformité des rejets à l'effluent des étangs aérés.	Superficie (ha) de terres agricoles Nombre d'exploitations agricoles participantes Nombre de bilans conformes à l'effluent Nombre d'interventions Efforts déployés
	1.4.30 Augmenter de 30 % d'ici 2019 la superficie de terres agricoles avec des pratiques agroenvironnementales optimisées (respect des recommandations des PAEF, bonne gestion des épandages, augmentation des superficies ayant des cultures de couverture d'hiver, etc.) dans les bassins versants des lacs Hallé, Hamilton et Grand lac des Sept Lacs.	Superficie (ha) de terres agricoles Nombre d'exploitations agricoles participantes
	1.4.31 Assurer d'ici 2019 avec les gestionnaires du Parc du Mont-Comi, les municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski et de Saint-Donat, et la MRC de La Mitis, une réduction de 30 % du phosphore en provenance des activités du parc et des résidences environnantes dans le Grand lac des Sept Lacs.	Quantité de phosphore total Nombre d'échantillonnages réalisés Nombre d'interventions Nombre d'installations septiques vidangées Nombre de propriétaires riverains rejoints Nombre de résidences conformes
	1.4.32 Effectuer un suivi d'ici 2016 avec la municipalité de Les Hauteurs et la MRC de La Mitis concernant l'avancement des travaux de faisabilité d'un réseau d'aqueduc et d'égout à Les Hauteurs.	Nombre de contacts avec les instances municipales concernées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	1.4.33 Approfondir d'ici 2016 avec la municipalité de Saint-Ulric les pistes de solution envisagées pour restreindre les problématiques de trihalométhanes (THM) du réseau d'aqueduc municipal.	- Nombre de pistes de solution envisagées
	1.4.34 Assurer d'ici 2016 une centralisation concertée des données publiques de qualité d'eau avec 75 % des partenaires concernés (municipalités, MRC, ministères, UQAR, OBV, etc.).	- Nombre de partenaires partageant leurs données publiques
	1.4.35 Assurer d'ici 2019, avec les conseillers en agroenvironnement du territoire, le développement d'une démarche d'information et de sensibilisation adaptée à la réalité agricole locale pour favoriser le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau ainsi que la protection de la biodiversité.	- Nombre de conseillers impliqués - Nombre d'actions entreprises
	1.4.36 Informer d'ici 2016 la population de toutes les municipalités (54) et de toutes les villes (4) sur le fonctionnement des stations d'épuration et de leurs conséquences potentielles sur le réseau hydrique de surface.	- Nombre de municipalités et de villes impliquées - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de citoyens rejoints - Nombre de visites des pages web
	1.4.37 Informer d'ici 2016 la population de toutes les municipalités (54) et de toutes les villes (4) sur la technique d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable de leur municipalité ou de leur ville, ainsi que sur la réglementation en cours concernant le captage et la protection des sources d'eau potable.	- Nombre de municipalités et de villes impliquées - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de citoyens rejoints - Nombre de visites des pages web
	1.4.38 Assurer d'ici 2019 de développer avec les 4 principales MRC du territoire (des Basques, de Rimouski-Neigette, de La Mitis et de La Matanie) des partenariats stratégiques afin d'alléger les dossiers "cours d'eau" en aménagement du territoire.	- Nombre de MRC partenaires - Nombre d'actions entreprises
	1.4.39 Développer d'ici 2019, avec la MRC des Basques, un protocole de protection durable des prises d'eau potable de surface situées en milieu agricole.	- Nombre d'actions entreprises
	1.4.40 Assurer d'ici 2019, avec la municipalité de Saint-Fabien, le respect des exigences de rejet et du programme de suivi des surverses des étangs aérés.	- Nombre de visites des installations - Nombre de surverses annuelles

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions entreprises - Élaboration d'un Programme d'élimination des raccordements inversés
	1.4.41 Assurer d'ici 2016, l'inscription des plages des lacs Saint-Mathieu et Saint-Damase au programme <i>Environnement-plage</i> du MDDEFP.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'inscriptions - Nombre de contacts avec les gestionnaires de chaque plage
	1.4.42 Assurer d'ici 2019, avec la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, le respect des exigences de rejet et du programme de suivi des surverses des étangs aérés, et développer un plan d'échantillonnage de la rivière Rouge afin de valider la contamination potentielle en provenance de cet effluent.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites des installations - Nombre de surverses annuelles - Nombre d'actions entreprises - Nombre d'échantillonnages réalisés
	1.4.43 Effectuer un suivi d'ici 2016 avec la municipalité de Saint-Adelme concernant l'avancement des travaux de faisabilité d'un champ d'épuration et développer un plan d'échantillonnage du ruisseau Gagnon afin de valider son état de santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts avec la municipalité - Nombre d'échantillonnages réalisés
	1.4.44 Confirmer d'ici 2016 avec Tembec-Matane les mesures entreprises afin de corriger les problématiques d'infiltration dans le sol des eaux de lixiviation des dépôts (ancien, lots 4609) et de dépassement de norme de toxicité aiguë à l'effluent, et assurer avec la compagnie la non récurrence de tels événements.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mesures correctrices effectives - Nombre de pistes de solutions envisagées
	1.4.45 Confirmer d'ici 2016 avec TransAlta les mesures entreprises afin de corriger les problématiques de fuites d'huile constatées en 2007 et assurer avec la compagnie la non récurrence de tels événements.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mesures correctrices effectives - Nombre de pistes de solutions envisagées
	1.4.46 Rejoindre et sensibiliser les entreprises agricoles des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent ne possédant pas de Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) aux pratiques agroenvironnementales optimisées.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises agricoles sensibilisées aux bonnes pratiques agroenvironnementales
	1.4.47 Faire le suivi, d'ici 2016, de l'occupation des cultures à grands interlignes de tous les sous-bassins versants agricoles du territoire, et évaluer l'incidence de ces cultures sur le transport d'intrants par ruissellement (engrais, amendements, produits phytosanitaires,	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'études réalisées - Nombre d'études consultées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	activateurs ou retardataires de croissance) vers les cours d'eau.	
	1.4.48 Recenser d'ici 2016 l'ensemble des cimetières automobiles du territoire et développer une campagne d'échantillonnage afin de valider la contamination des cours d'eau par les métaux lourds et autres contaminants.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cimetières automobiles localisés - Nombre de portraits réalisés - Quantité de métaux lourds et d'autres contaminants - Nombre d'échantillonnages réalisés
	1.4.49 Valider d'ici 2016, de concert avec les autorités municipales locales, la présence d'indices résiduels de contamination à proximité de l'ancienne usine Tembec de Trois-Pistoles et en informer la population locale.	<ul style="list-style-type: none"> - Identification positive ou négative de contamination - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de citoyens rejoints
	1.4.50 Confirmer d'ici 2016 avec la municipalité de Sainte-Françoise s'il y a effectivement une problématique de qualité de l'eau lors de l'approvisionnement estival et au besoin, identifier des pistes de solution pour y remédier.	<ul style="list-style-type: none"> - Identification positive ou négative de contamination - Nombre de pistes de solutions envisagées
	1.4.51 Développer d'ici 2016 une campagne d'échantillonnage des rivières Rouge (tributaire de la rivière Neigette) et Neigette (tributaire de la rivière Mitis), et informer la population et les partenaires locaux des résultats.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'échantillonnages réalisés - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de citoyens rejoints
	1.4.52 Informer d'ici 2015 les résidents du Mont-Comi sur les techniques et la fréquence des travaux de nettoyage et d'entretien du réseau d'aqueduc privé.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de citoyens rejoints
	1.4.53 Assurer de développer d'ici 2016, avec la Ville de Matane, un programme de sensibilisation destiné aux utilisateurs de la marina en lien avec le déversement accidentel de carburant et les vidanges récurrentes des eaux usées sur le site des bateaux de plaisance.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions d'information et de sensibilisation entreprises - Nombre d'usagers de la marina rejoints
1.5 Diminuer la	1.5.1 Acquérir les connaissances d'ici 2016 du projet PACES sur la concentration en	Nombre de rencontres avec l'UQAR

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
contamination des eaux souterraines	différents paramètres (coliformes fécaux, pesticides, composés minéraux, phosphore total, nitrites-nitrates, métaux lourds, polluants organiques, etc.) des eaux souterraines de la zone à l'étude.	- Nombre d'heures de recherche
	1.5.2 Diminuer de 30 % d'ici 2019, de concert avec la municipalité de Grand-Métis et la MRC de La Mitis, la concentration en sel des puits privés de Pointe-Legatt.	- Nombre d'actions entreprises - Nombre de citoyens ayant diminué leur consommation d'eau - Pourcentage de diminution de la salinité des puits privés
	1.5.3 Organiser d'ici 2019 avec des partenaires cibles des rencontres publiques d'information sur les risques associés au procédé de fracturation et aux impacts potentiels sur les eaux souterraines lors de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schistes.	- Nombre de rencontres réalisées - Nombre de personnes ayant participé aux rencontres
	1.5.4 Diminuer d'ici 2016, de concert avec les villes de Rimouski et de Mont-Joli ainsi que la municipalité de Sainte-Luce, l'impact sur la ressource hydrique souterraine des 4 terrains à contamination directe des eaux souterraines et évaluer l'impact potentiel des 17 autres sites pendant leur période de réhabilitation.	- Nombre de contacts avec les villes - Nombre d'actions entreprises - Nombre d'études réalisées
	1.5.5 Documenter d'ici 2019 l'apport vers les nappes phréatiques de métaux lourds et de composés minéraux des dépôts de neige usée de toutes les municipalités (54) et de toutes les villes (4) du territoire.	- Nombre de sites problématiques identifiés - Nombre de municipalités rencontrées - Nombre de portraits de sites problématiques dressés
	1.5.6 Diffuser d'ici 2016 à l'ensemble de la population du territoire certains résultats et constats importants de qualité et de vulnérabilité des eaux souterraines issus du PACES-NEBSL.	- Nombre d'internautes ayant visité la section annuellement - Nombre de dépliants distribués
	1.5.7 Valider d'ici 2016, avec la Ville de Rimouski et des partenaires cibles, les risques potentiels de contamination des eaux souterraines par l'ancien LES.	- Nombre de rencontres effectuées annuellement - Nombre d'échantillons prélevés par

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
		station
	1.5.8 Réaliser d'ici 2016 avec toutes les MRC (7), les municipalités (54) et les villes (4), un portrait des puits privés présentant des vices de construction et ceux abandonnés sans colmatage, et une évaluation de leurs impacts sur la ressource hydrique souterraine.	- Nombre de contacts - Nombre de portraits réalisés
	1.5.9 Réaliser d'ici 2016 avec toutes les MRC (7), les municipalités (54) et les villes (4), un portrait des dépôts en tranchée (DET) récemment fermés et une évaluation de leurs impacts sur la ressource hydrique souterraine.	- Nombre de municipalités contactées - Nombre d'échantillons prélevés
1.6 Suivre l'acidification des plans d'eau.	1.6.1 Évaluer la pertinence d'ici 2015 de suivre l'évolution de l'acidité des lacs et cours d'eau du territoire.	- Nombre d'heures de recherche - Production d'un rapport

ENJEU 2 : LES ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS

2.1 Assurer la conservation et la protection des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques.	2.1.1 Assurer d'ici 2019, avec la ville de Rimouski, une augmentation de 20 % des espaces verts en milieu urbain.	- Augmentation en % de superficie en espace vert - Nombre d'actions entreprises
	2.1.2 Acquérir des connaissances d'ici 2019 sur l'intégrité de tous cours d'eau susceptibles d'être menacés par l'activité anthropique.	- Nombre de cours d'eau susceptibles d'être menacés identifiés - Nombre d'actions entreprises (calcul de l'IQBP, IQBR, IIB, etc.)
	2.1.3 Assurer d'ici 2019, en collaboration avec les conseillers en agroenvironnement, l'accompagnement de 30 % des entreprises agricoles du territoire (290) pour une meilleure protection des habitats aquatiques et terrestres.	- Nombre d'entreprises agricoles dotées d'un PAA - Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées
	2.1.4 Informer d'ici 2016 tous les propriétaires de lots privés (non admissibles au programme de mise en valeur de l'ARMVFPBSL) sur les différents paliers réglementaires	- Nombre de propriétaires de lots rejoints

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi	
	(municipal et provincial) d'aménagement des boisées en vigueur et sur les contraintes d'aménagement qui en découlent, et assurer l'augmentation de la surveillance des travaux en forêt par les municipalités concernées.	- Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées - Nombre d'inspections effectuées	
	2.1.5 Assurer d'ici 2019 l'augmentation de la surveillance "terrain" des cours d'eau par toutes les MRC (7), les municipalités (54) et villes (4) du territoire et faciliter l'application systématique de la <i>Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables</i> .	- Nombre d'inspecteurs municipaux formés - Nombre de scénarios développés - Nombre d'inspections effectuées	
	2.1.6 Évaluer d'ici 2016 la perte d'habitats fauniques à l'échelle du territoire due à la faible proportion et à la fragmentation des vieilles forêts.	- Nombre d'études consultées	
	2.1.7 Faire le suivi, d'ici 2016, de la présence de sous-bassins versants dont la superficie en culture occupe plus de 40 %.	- Nombre d'analyses effectuées	
	2.1.8 Évaluer d'ici 2016 la présence de sous-bassins versants forestiers dont le calcul de l'Aire Équivalente de Coupe (AÉC) pour le territoire public est supérieur à 50 %.	- Nombre d'analyses effectuées	
	2.1.9 Évaluer et informer les représentants de la ZEC Saumon de la rivière Mitis d'ici 2016 sur l'état de détérioration des fosses à saumon causé par l'érosion accélérée des berges de la rivière due à la perte des murs de soutènement installés à l'époque pour la canalisation de l'eau.	- Nombre de km de berges caractérisés - IQBR - Nombre de fosses caractérisées - Nombre d'actions de diffusion	
	2.1.10 Évaluer d'ici 2016 l'augmentation des infractions environnementales dans le secteur des Sept-Lacs et informer les propriétaires sur les différents paliers règlementaires (municipal, provincial et fédéral) d'aménagement des boisées en vigueur et sur les contraintes d'aménagement qui en découlent.	- Nombre de résidences visitées - Nombre de trousseaux diffusés	
	2.1.11 Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur d'autres sources potentielles suspectées de dégrader des habitats fauniques.	- Nombre de portraits réalisés - Nombre d'heures de recherche	
	2.2 Assurer la conservation et la protection des milieux humides.	2.2.1 Valider d'ici 2019 la possibilité de diminuer l'activité humaine (villégiature, agricole et urbaine) dans la bande riveraine et assurer la végétalisation des trois strates (herbacée, arbustive et arborescente) des tronçons affectés de la rivière Trois-Pistoles et autour des lacs Saint-Hubert, de la Grande Fourche et à Gérard, tout en développant des initiatives en	- Nombre de km de bandes riveraines caractérisés - IQBR - Nombre d'actions de sensibilisation

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	continu d'information et de sensibilisation.	<ul style="list-style-type: none"> - et d'information réalisées - Nombre km de bandes riveraines optimisées - Nombre de bulletins électroniques envoyés
	<p>2.2.2 Valider d'ici 2019 la possibilité de diminuer l'activité humaine (villégiature, agricole et urbaine) dans la bande riveraine et assurer la végétalisation des trois strates (herbacée, arbustive et arborescente) des tronçons affectés des rivières Rimouski, du Sud-Ouest, du ruisseau Levasseur, des tributaires des lacs Pointu, Neigette (MRC de Rimouski-Neigette), Petit lac Macpès et autour des lacs Saint-Mathieu, à Gasse, Noir, Linda, à Passetout, Bellavance et Plourde, tout en développant des initiatives en continu d'information et de sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées - Nombre km de bandes riveraines optimisées - Nombre de bulletins électroniques envoyés
	<p>2.2.3 Documenter d'ici 2015 l'empiètement domiciliaire en zones humides du lac à Gasse et en informer la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard et les riverains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre d'actions d'information entreprises
	<p>2.2.4 Informer d'ici 2019 50 % de la population de la Ville de Rimouski sur l'état de dégradation des milieux humides, des lacs et des cours d'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de citoyens rejoints - Nombre d'actions d'information entreprises
	<p>2.2.5 Valider d'ici 2019 la possibilité de diminuer l'activité humaine (villégiature, agricole et urbaine) dans la bande riveraine et assurer la végétalisation des trois strates (herbacée, arbustive et arborescente) des tronçons affectés de la rivière Mitis et autour des lacs Roy, Petit lac Noir, Gros Ruisseau, de l'Aqueduc, Gagnon et Grand Lac des Sept Lacs, tout en développant des initiatives en continu d'information et de sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées - Nombre km de bandes riveraines optimisées - Nombre de bulletins électroniques envoyés
	<p>2.2.6 Valider d'ici 2019 la possibilité de diminuer l'activité (villégiature, agricole et urbaine) dans la bande riveraine et assurer la végétalisation des trois strates (herbacée, arbustive et arborescente) des tronçons affectés des rivières Matane et Petchedetz, et autour des lacs des Îles, Minouche, Blanc, Lepage, Bidini, Malcom, tout en développant des initiatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées - Nombre km de bandes riveraines optimisées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	en continu d'information et de sensibilisation.	- Nombre de bulletins électroniques envoyés
	2.2.7 Faciliter d'ici 2019, avec les compétences municipales clés de toutes les MRC (7) du territoire, l'identification des milieux humides et de la ligne des hautes eaux.	- Nombre de partenariats réalisés - Nombre de MRC - Nombre d'employés municipaux ayant participé
	2.2.8 Développer d'ici 2019 une cartographie détaillée des milieux humides et assurer une protection adéquate de ces derniers en regard au développement urbain, industriel et agricole à travers les outils législatifs de toutes les MRC (7) du territoire.	- Nombre de cartes produites - Nombre de MRC - Pourcentage de la superficie cartographiée par rapport à la superficie totale.
	2.2.9 Soutenir en continu d'ici 2016 les efforts de sensibilisation et d'information destinés aux employés et aux élus de toutes les municipalités (54), les MRC (7) et les villes (4) face aux bienfaits écologiques des milieux humides et de la bande riveraine.	- Nombre de contacts - Nombre de MRC/municipalités/villes rencontrées - Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées
	2.2.10 Réaliser d'ici 2016, avec toutes les municipalités (54), les MRC (7) et les villes (4), un portrait des dépotoirs clandestins et une évaluation de leurs impacts sur la ressource hydrique et les écosystèmes associés, et soutenir les actions de sensibilisation et d'information sur le rôle des écocentres locaux.	- Nombre de dépotoirs caractérisés - Nombre de MRC/municipalités/villes participantes - Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées
	2.2.11 Valider d'ici 2016, avec la municipalité de Saint-Cyprien et la MRC de Rivière-du-Loup, l'intégrité de la bande riveraine de la rivière Toupiké.	- Nombre de km de bandes riveraines caractérisés - IQBR - Nombre de personnes informées
	2.2.12 Informer d'ici 2016 tous les riverains de tous les lacs en villégiature (43) sur les différents paliers (municipal et provincial) d'identification de la bande riveraine et sur les	- Nombre de riverains rejoints - Nombre de lacs

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	contraintes d'aménagement qui en découlent.	- Nombre d'actions de sensibilisation et d'information réalisées
	2.2.13 Assurer d'ici 2016, pour les riverains de tous les lacs en villégiature du territoire (43), la diffusion d'outils de sensibilisation et d'information face à l'aménagement durable et responsable de la bande riveraine.	- Nombre de lacs - Nombre de riverains rejoints
	2.2.14 Poursuivre d'ici 2016, dans une approche de complémentarité avec l'ARMVFPBSL et d'autres partenaires cibles, l'identification et la conservation volontaire des milieux humides en milieux privés.	- Nombre d'actions entreprises - Nombre de partenariats - Nombre de milieux humides en conservation volontaire - Nombre d'appels
2.3 Éviter la surexploitation d'une espèce de poisson / augmentation de la pression de pêche / surpêche.	2.3.1 Acquérir des connaissances d'ici 2016 auprès des ministères concernés sur des cas d'augmentation de la pression de pêche qui deviendraient préoccupants à l'échelle des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés
2.4 Freiner l'envasement, la sédimentation et le comblement des cours d'eau.	2.4.1 Assurer d'ici 2016 un suivi post-travaux de l'accumulation sédimentaire à l'embouchure du cours d'eau Bonhomme Morency et assurer un suivi des aménagements effectués sur les berges du cours d'eau.	- Quantité de matières en suspension - Évolution de l'accumulation des sédiments à l'embouchure - Nombre de séances organisées - Nombre de km de berge suivis - Nombre de secteurs d'érosion identifiés
	2.4.2 Diminuer d'ici 2020 30 % de l'accumulation sédimentaire à la jonction des rivières du Sud-Ouest et Neigette en développant une démarche concertée et durable avec la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux, la MRC des Basques et d'autres partenaires clés.	- Quantité de sédiments - Nombre de contacts avec les acteurs clés - Nombre de rencontres organisées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
		- Nombre de spécialistes consultés
	2.4.3 Acquérir de connaissances d'ici 2020 sur d'autres sites candidats propices à l'accumulation sédimentaire.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés
	2.4.4 Quantifier d'ici 2016 l'incidence des chemins du centre de ski de la station de ski de Val Neigette (incluant le stationnement) et du golf sur l'apport de sédiments vers le ruisseau du Bois-Brûlé, et informer la population locale des résultats.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Rapport de caractérisation - Nombre d'actions de diffusion
	2.4.5 Assurer d'ici 2019 la diminution de l'ensablement des fosses à saumon du tronçon inférieur de la rivière Matane, grâce à des actions concertées.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions entreprises
	2.4.6 Quantifier d'ici 2019 l'apport sédimentaire dans les cours d'eau par la modification du régime d'écoulement des réseaux routiers d'accès aux éoliennes du territoire.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de sous-bassins caractérisés - Quantité de matière en suspension
	2.4.7 Quantifier d'ici 2019 l'apport sédimentaire dans les lacs de la Grande Fourche et Saint-Hubert par des coupes dans la forêt de leur bassin versant, et informer la population locale des résultats.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'actions d'information entreprises
	2.4.8 Quantifier d'ici 2016 l'apport sédimentaire dans le lac Saint-Mathieu par des coupes récentes au Camping du lac Saint-Mathieu et informer la population locale des résultats.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information entreprises
	2.4.9 Quantifier d'ici 2016 la dynamique de drainage modifiée depuis l'avènement de l'autoroute 20 dans le secteur de la Mitis et informer la population locale des résultats.	- Nombre de portraits réalisés - Nombre d'actions d'information entreprises
	2.5 Contenir la	2.5.1 Assurer d'ici 2016 un suivi structuré et soutenu des rivières Matane, Trois-Pistoles,

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
propagation d'espèces nuisibles/envahissantes/exotiques, fauniques et floristiques.	Rimouski et du Sud-Ouest concernant la prolifération de l'algue <i>Didymo</i> .	- Nombre d'observateurs
	2.5.2 Évaluer d'ici 2016 les impacts potentiels de la présence de <i>Didymo</i> sur le saumon Atlantique et son habitat dans les rivières Mitis et Mistigouèche.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes rencontrés - Nombre de rencontres organisées
	2.5.3 Évaluer d'ici 2016 le dysfonctionnement probable de la barrière de comptage de la rivière Mistigouèche lorsque le colmatage par <i>Didymo</i> est important.	- Rapport de l'étude - Nombre de spécialistes rencontrés
	2.5.4 Évaluer d'ici 2016 la possibilité d'un retour en force et des impacts sur la forêt du territoire de quatre insectes défoliateurs telles la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE), l'arpenreuse de la pruche, la livrée des forêts et la diprion de Swaine.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés
	2.5.5 Évaluer d'ici 2016 la possibilité de présence de dix insectes défoliateurs exotiques (l'agrile du frêne, le grand hylésine des pins, la guêpe perce-bois européenne, le portecase du mélèze, la spongieuse, le longicorne brun de l'épinette, le longicorne asiatique, le puceron lanigère de la pruche et des scolytes) dans la forêt du territoire.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés
	2.5.6 Assurer d'ici 2016 des actions d'information et de sensibilisation avec toutes les municipalités concernées afin de réduire la propagation des espèces floristiques envahissantes répertoriées sur le territoire (la salicaire pourpre, l'alpiste roseau, la renouée japonaise, le phragmite commun, le gaillet mollugine et la berce du Caucase).	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre d'actions terrain - Nombre de municipalités
	2.5.7 Assurer d'ici 2016 avec toutes les municipalités la non-intrusion de six espèces floristiques envahissantes et exotiques (le butome à ombelle, l'hydrocharis grenouillette, le nerprun bourdaine, le dompte-venin noir et le dompte-venin de Russie).	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre d'actions terrain - Nombre de municipalités
	2.5.8 Assurer d'ici 2016, avec toutes les municipalités et les villes côtières, la non intrusion de cinq espèces fauniques aquatiques envahissantes et exotiques (la moule zébrée, la moule quagga, le crabe chinois à mitaine, le gobie à taches noires, la tanche et la truite	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	brune).	entreprises - Nombre d'actions terrain - Nombre de municipalités
	2.5.9 Recenser d'ici 2016, avec toutes les municipalités et les villes côtières, les ministères, les associations de lac et de pêcheurs, les ZEC Saumon et autres territoires fauniques structurés, les points chauds de présence de truites arc-en-ciel, et assurer la non-migration de cette dernière dans les cours d'eau du territoire.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions terrain - Nombre de municipalités et de villes
	2.5.10 Soutenir dès 2016 des actions avec toutes les municipalités concernées et des partenaires cibles afin de réduire la propagation de la tortue à oreilles rouges dans les écosystèmes indigènes.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions terrain entreprises - Nombre de municipalités et de villes
	2.5.11 Recenser d'ici 2016 avec toutes les municipalités et les MRC, les associations de lac et de pêcheurs et d'autres partenaires cibles, les sites confirmés de présence du myriophylle à épis, et assurer la non-propagation de ce dernier dans les plans d'eau du territoire.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de municipalités - Nombre d'actions terrains - Nombre d'observateurs
	2.5.12 Assurer dès 2016 avec toutes les municipalités et des partenaires cibles, la non-intrusion de cinq espèces floristiques aquatiques envahissantes et exotiques (la châtaigne d'eau, l'élodée du Brésil, le potamot crépu, le faux-nénuphar et la petite naïade).	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions terrain - Nombre de municipalités et de villes
	2.5.13 Assurer d'ici 2016 le développement et la diffusion en continu d'outils de sensibilisation et d'information sur les conséquences associées à la vidange de bassins artificiels et aux impacts engendrés sur les écosystèmes indigènes.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information entreprises

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	2.5.14 Assurer d'ici 2016 sur les tous les territoires fauniques structurés (10) et en milieu privé, l'application règlementaire concernant l'interdiction d'utiliser des poissons appâts vivants.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre de territoires fauniques structurés - Nombre d'actions entreprises
	2.5.15 Assurer d'ici 2015 le développement et la diffusion en continu d'outils d'information et de responsabilisation pour toutes les municipalités, les MRC et les villes du territoire face à la menace engendrée par la propagation d'espèces envahissantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre d'outils développés
2.6 Assurer la conservation d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables.	2.6.1 Viser d'ici 2019 un habitat propice au retour de l'éperlan arc-en-ciel dans les frayères de la rivière Trois-Pistoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions entreprises - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre estimé d'éperlans qui frayent
	2.6.2 Assurer d'ici 2020, avec l'APSSRR et d'autres partenaires cibles, le maintien des actions pour conserver ou augmenter la population de saumon Atlantique de la rivière Rimouski.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions entreprises - Nombre de saumons
	2.6.3 S'assurer annuellement auprès des partenaires concernés d'un effort d'inventaire ciblant la validation d'habitats d'espèces en situation précaire et que les occurrences soient divulguées aux banques de données correspondantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de J-P - Nombre d'occurrences nouvelles - Nombre de mises à jour des bases de données
	2.6.4 Assurer d'ici 2016 le développement et la diffusion en continu d'outils d'information et de sensibilisation pour toutes les municipalités, les villes et les MRC du territoire face à la conservation des habitats d'espèces fauniques et floristiques à statut précaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils réalisés - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information entreprises
	2.6.5 Assurer d'ici 2016 un suivi plus soutenu du comportement et des habitudes des saumons Atlantique qui fréquentent la rivière Trois-Pistoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études réalisées - Nombre de spécialistes consultés

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
2.7 Favoriser la circulation des espèces.	2.7.1 Évaluer d'ici 2016 l'entrave à la circulation pour l'éperlan arc-en-ciel en période de fraie sur la rivière Rimouski potentiellement causé par l'Écluse Price.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés
	2.7.2 Recenser d'ici 2019 les ouvrages anthropiques qui limitent réellement la circulation de l'anguille d'Amérique et assurer l'accès à l'ensemble de son habitat indigène.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'échelles installées
	2.7.3 Évaluer d'ici 2019 les conséquences potentielles sur la circulation de l'omble de fontaine lors d'éventuels étiages plus sévères et plus longs engendrés par les changements climatiques sur la rivière Trois-Pistoles.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de scénarios

ENJEU 3 : LA QUANTITÉ ET LA SÉCURITÉ

3.1 Connaître l'état et réduire l'érosion des berges.	3.1.1 Assurer d'ici 2019 la réalisation d'un portrait et d'une étude spécifique axée sur la sécurité des zones de glissement de la rivière Toupiké.	- Nombre d'études réalisées - Nombre de spécialistes consultés
	3.1.2 Évaluer d'ici 2019 les risques associés à une augmentation des glissements de terrain et d'érosion de la rivière Trois-Pistoles (20 premiers kilomètres) par une précocité des crues printanières et une augmentation de l'hydraulicité hivernale dues aux changements climatiques.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de scénarios
	3.1.3 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones d'érosion du cours d'eau Bonhomme Morency, des rivières du Grand Tracel et Centrale, et au pont Pascale-Dubé qui enjambe la rivière Trois-Pistoles à Saint-Clément, et assurer l'efficacité de la bande riveraine de ces secteurs.	- Nombre de caractérisations - Nombre d'études réalisées - Nombre de km de bandes riveraines optimisées
	3.1.4 Diminuer de 30 % d'ici 2016 le phénomène d'érosion par vagues du lac de la Grande Fourche causé par le passage répété des bateaux à moteur en plus de l'effet combiné du vent et d'un contrôle difficile du niveau de l'eau par le barrage.	- Nombre d'activités de sensibilisation et d'information - Nombre d'arbres plantés
	3.1.5 Informer d'ici 2019 la population de la municipalité de Notre-Dames-des-Neiges et la	- Nombre d'études consultées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	Ville de Trois-Pistoles sur les mesures d'atténuation face à l'érosion des berges de la rivière Trois-Pistoles qui seront privilégiées lors de l'avènement du pont de l'autoroute 20.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information entreprises
	3.1.6 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques axées sur la sécurité des zones de glissement à l'embouchure de la rivière Rimouski (Ville de Rimouski incluant le district du Bic).	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'études réalisées
	3.1.7 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones d'érosion du district de Nazareth et sur les rivières du Sud-Ouest et des Accores, et assurer l'efficacité de la bande riveraine de ces secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de caractérisations - Nombre d'études réalisées - Nombre de km de bandes riveraines optimisées
	3.1.8 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques axées sur la sécurité des zones de glissement à Métis-sur-Mer, Grand-Métis et Price.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'études réalisées
	3.1.9 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones d'érosion des rives encavées des méandres des rivières Mitis, Neigette, Mistigouèche, Tartigou et Petit Mitis, et assurer l'efficacité de la bande riveraine de ces secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de caractérisations - Nombre d'études réalisées - Nombre de km de bandes riveraines optimisées
	3.1.10 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques axées sur la sécurité des zones à faible capacité portante des 40 premiers kilomètres de la rivière Matane depuis l'embouchure.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'études réalisées
	3.1.11 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones d'érosion sur les rivières Matane, Tamagodi, Blanche, Petchedetz (surtout près du village de Saint-Léandre), Bonjour, des Grands-Méchins, du ruisseau John ainsi qu'entre les terrasses côtières des milieux urbanisés de Matane, Saint-Ulric, Les Méchins et Baie-des-Sables, et assurer l'efficacité de la bande riveraine de ces secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de caractérisations - Nombre d'études réalisées - Nombre de km de bandes riveraines optimisées
	3.1.12 Informer d'ici 2019 toute la population riveraine de la zone sur la dynamique d'érosion des berges des cours d'eau et sur les mesures d'aménagement et d'atténuation à envisager afin de contrer de façon écologique et durable le phénomène.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions d'information

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
		entreprises
	3.1.13 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques sur la dynamique glacielle.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'études réalisées
	3.1.14 Amener d'ici 2019 toutes les villes (4), les MRC (7) et 50 % des municipalités (27) à préconiser la stabilisation des berges avec des techniques de génie végétal.	- Nombre de contacts - Nombre de MRC/villes/municipalités - Nombre d'actions entreprises
	3.1.15 Quantifier d'ici 2016 le pourcentage d'imperméabilisation (PI) des sols des sous-bassins versants dont l'expansion des secteurs résidentiel, commercial et industriel est importante, et assurer la non atteinte du seuil critique de 25 % pour tous ces secteurs.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'analyses effectuées - Nombre d'actions entreprises
	3.1.16 Quantifier d'ici 2016 le phénomène d'érosion des berges causé par la modification des conditions d'écoulement due à l'exploitation des carrières et sablières.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de portraits réalisés
	3.1.17 Dresser d'ici 2016 un portrait de l'occupation des cultures à grands interlignes des sous-bassins versants agricoles du territoire et évaluer l'incidence de ces dernières sur l'érosion du sol et sur le transport de sédiments par ruissellement vers les cours d'eau.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'études réalisées
	3.1.18 Informer d'ici 2019 toutes les MRC (7), les municipalités (54) et les villes (4) du territoire sur la dynamique réelle des cours d'eau (risques associés à l'inondabilité et à la mobilité), et assurer un aménagement conséquent du territoire.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de MRC/villes/municipalités - Nombre d'actions entreprises
	3.1.19 Quantifier d'ici 2016 le taux d'érosion des berges du lac Plourde dû au passage répété des bateaux à moteur et informer les riverains des résultats.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de portraits réalisés - Nombre d'actions d'information entreprises

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
3.2 Diminuer les conséquences engendrées par les étiages sévères.	3.2.1 Informer d'ici 2016 tous les riverains du lac de la Grande-Fourche sur le contexte de gestion du barrage et sur le niveau maintenu principalement pendant la saison estivale.	- Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de riverains rejoints
	3.2.2 Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur les conséquences probables des étiages d'été et d'automne plus faibles et plus longs anticipés par les changements climatiques sur la rivière Trois-Pistoles.	- Nombre d'études réalisées
	3.2.3 Assurer la divulgation des connaissances relatives aux impacts environnementaux et économiques anticipés par la modification des débits d'étiage due aux changements climatiques pour les rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane.	- Nombre de citoyens rejoints
	3.2.4 Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur d'autres secteurs à étiages sévères non identifiés à ce jour.	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de spécialistes consultés
3.3 Assurer l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante.	3.3.1. Évaluer d'ici 2016 les causes de l'approvisionnement déficient en eau des puits de surface du secteur Melchior-Poirier et du secteur ouest de la rue Principale à Saint-Anaclet-de-Lessard, et assurer un approvisionnement suffisant avec la municipalité.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de suivis piézométriques - Nombre de pistes envisagées
	3.3.2. Suivre d'ici 2016 l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante en période prolongée de sécheresse dans la ville de Mont-Joli suite aux différentes mises aux normes opérées en 2012.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de suivis
	3.3.3. Assurer d'ici 2016 l'acquisition de connaissances concernant tous les réseaux d'aqueduc municipaux et les sites de captage autonome aux prises avec une problématique d'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre de portraits - Nombre de contacts
	3.3.4. Évaluer d'ici 2019 les impacts sur le taux de recharge des aquifères en relation avec la rivière Trois-Pistoles dans un contexte où les changements climatiques amèneront un débit des étiages d'été et d'automne plus faible et vraisemblablement sur une plus longue période.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'études réalisées - Nombre de portraits
	3.3.5. Évaluer d'ici 2019 le taux d'efficacité (fuites et défaillances) des réseaux d'aqueduc de toutes les municipalités et villes du territoire, et informer les citoyens des résultats.	- Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de municipalités/villes - Nombre de contacts - Nombre d'actions d'information entreprises
	3.3.6. Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur la dynamique des eaux souterraines et assurer leur diffusion vers les acteurs concernés.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études consultées - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions de diffusion
	3.3.7. Évaluer d'ici 2016 le taux de recharge de la nappe phréatique dans le secteur agricole de la municipalité de Saint-Clément et informer les citoyens locaux des résultats.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'études réalisées - Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de citoyens rejoints
	3.3.8. Évaluer d'ici 2016 les problématiques d'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante de la Ville de Trois-Pistoles suite à la mise aux normes de l'usine et informer la population locale des faits.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre d'actions d'information entreprises
	3.3.9. Quantifier d'ici 2016 les problématiques d'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante durant la période estivale à Sainte-Françoise et informer la population locale des faits.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre d'actions d'information entreprises
3.4 Utiliser les connaissances acquises sur les inondations dans les zones habitées pour restreindre leurs impacts.	3.4.1 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones inondables des rivières Trois-Pistoles, Sénescoupé, Boisbouscache et du Grand Tracel, et assurer l'intégration du concept d'inondabilité et de mobilité des cours d'eau dans les schémas d'aménagement et de développement des MRC des Basques et du Témiscouata.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études réalisées
	3.4.2 Évaluer d'ici 2019 les risques associés à une augmentation des inondations de la rivière Trois-Pistoles par une précocité des crues printanières et une augmentation de l'hydraulicité hivernale due aux changements climatiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études réalisées
	3.4.3 Diminuer de 30 % d'ici 2019 l'accumulation de sédiments à l'exutoire du lac Saint-Mathieu.	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité sédimentaire - Nombre d'actions réalisées
	3.4.4 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études réalisées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	inondables par embâcles de glace des rivières du Bic, Hâtée, Petite rivière Rimouski et du ruisseau Germain-Roy, et assurer l'intégration du concept d'inondabilité et de mobilité des cours d'eau.	
	3.4.5 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones inondables par eau libre de la rivière Sainte-Anne, de la partie est du lac à la Truite et de la partie sud du lac Ferré, et assurer l'intégration du concept d'inondabilité et de mobilité des cours d'eau dans les schémas d'aménagement et de développement de la MRC de Rimouski-Neigette.	- Nombre d'études réalisées
	3.4.6 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones inondables des rivières Mitis, Neigette, Mistigouèche et du lac du Gros Ruisseau, et assurer l'intégration du concept d'inondabilité et de mobilité des cours d'eau dans le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Mitis.	- Nombre d'études réalisées
	3.4.7 Assurer d'ici 2019 l'intégration au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie la cartographie hydrogéomorphologique des zones d'inondation dans la vallée de la rivière Matane.	- Nombre de contacts - Nombre d'actions entreprises
	3.4.8 Assurer d'ici 2019 la réalisation de portraits et d'études spécifiques aux zones inondables des rivières Tamagodi (rang du Moulin), Blanche, Tartigou, des Grands Méchins, à Pierre, Petit Matane, du ruisseau Poulin et du cours d'eau des Pages, et assurer l'intégration du concept d'inondabilité et de mobilité des cours d'eau dans le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie.	- Nombre d'études réalisées
	3.4.9 Assurer d'ici 2016 l'élaboration d'une démarche de soutien à toutes les MRC (7) et conseillers forestiers du territoire face aux problématiques de déprédation du castor dans les dossiers de gestion des cours d'eau du secteur privé.	- Nombre de MRC - Nombre de conseillers forestiers - Nombre d'actions entreprises
	3.4.10 Assurer d'ici 2016, avec tous les partenaires concernés en forêt publique, une démarche de planification concertée et harmonisée pour la gestion intégrée du castor.	- Nombre d'actions entreprises
	3.4.11 Acquérir des connaissances d'ici 2019 sur d'autres secteurs à risque d'inondations non identifiés à ce jour.	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de spécialistes consultés
	3.4.12 Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur les impacts locaux anticipés	- Nombre d'études réalisées

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	(environnementaux et socio-économiques) par la modification des régimes de crues des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane due aux changements climatiques, et informer toute la population du territoire.	- Nombre de spécialistes rencontrés - Nombre de citoyens rejoints
3.5 Évaluer les conséquences et les risques engendrés par la présence de barrages.	3.5.1 Évaluer d'ici 2016 les conséquences en cas de rupture du barrage du petit lac Touradi dans la réserve faunique Duchénier.	- Nombre d'actions réalisées - Nombre de spécialistes consultés
	3.5.2 Acquérir des connaissances d'ici 2016 sur l'état, le rôle et l'impact sur le milieu hydrique de 9 ouvrages de retenue ayant des fonctions inconnues ainsi que sur les ouvrages de retenue à l'état de vestiges présents sur le territoire.	- Nombre de portraits réalisés - Nombre de spécialistes rencontrés
	3.5.3 Évaluer d'ici 2016 l'état et les conséquences en cas de rupture de tous les barrages du secteur des Sept-lacs à Saint-Donat et à Saint-Gabriel et informer la population locale.	- Nombre de portraits réalisés - Nombre de spécialistes rencontrés
	3.5.4 Évaluer d'ici 2016 les conséquences en cas de rupture du barrage de l'Étang-à-la-Truite dans la réserve faunique de Matane.	- Nombre d'actions réalisées - Nombre de spécialistes rencontrés
	3.5.5 Acquérir des connaissances d'ici 2019 sur les problématiques liées aux débits réservés et à leurs impacts	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de spécialistes rencontrés
3.6 Freiner la surconsommation d'eau.	3.6.1 Assurer d'ici 2016 l'intégration de mesures d'économie d'eau potable pour les réseaux d'aqueduc municipaux de Saint-Noël, Saint-Ulric, Saint-Octave-de-Métis, Saint-Tharcisius, Saint-Vianney, Saint-Adelme, Saint-René-de-Matane, Saint-Cléophas, Saint-Damase, La Rédemption, Saint-Donat, Sainte-Angèle-de-Mérici, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Marcellin, Grand-Métis, Baie-des-Sables, Grosses-Roches, Les Méchins, Sainte-Félicité, Trois-Pistoles, L'Isle-Verte, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Simon, Saint-Fabien, Saint-Moïse, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Cyprien et Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.	- Nombre de municipalités - Nombre d'actions entreprises
	3.6.2 Assurer d'ici 2016 la diffusion d'information à tous les citoyens du territoire concernant les avantages socio-environnementaux d'une utilisation responsable de l'eau potable.	- Nombre de citoyens rejoints - Présence de Bilans de l'usage de l'eau - Nombre d'actions entreprises
	3.6.3 Diminuer d'ici 2019 de 10 % la consommation moyenne d'eau potable par habitant des réseaux d'aqueduc des villes de Rimouski et de Matane.	- Consommation moyenne d'eau potable par habitant

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts avec les villes - Nombre d'actions entreprises
	3.6.4 Quantifier d'ici 2016 la consommation moyenne par habitant (l/j/pers) pour tous les réseaux d'aqueduc du territoire et informer toutes les municipalités concernées de cette consommation par rapport à la consommation moyenne provinciale.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseaux quantifiés - Nombre d'actions d'information et de sensibilisation
	3.6.5 Quantifier d'ici 2019 le volume d'eau utilisé annuellement par 30 % (322) des exploitations agricoles du territoire et assurer une utilisation optimisée.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'exploitations agricoles - Nombre d'actions d'information et de sensibilisation entreprises
	3.6.6 Quantifier d'ici 2016 le volume d'eau utilisé annuellement par les deux pépinières forestières et assurer une utilisation optimisée.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pépinières forestières - Nombre d'actions d'information et de sensibilisation entreprises
	3.6.7 Quantifier d'ici 2016 le volume d'eau utilisé annuellement de la rivière Matane par Tembec-Matane et assurer une utilisation optimisée.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts - Nombre d'actions entreprises
	3.6.8 Quantifier d'ici 2016 le volume d'eau utilisé annuellement pour les 9 terrains de golf du territoire et assurer une utilisation optimisée.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de terrains de golf - Nombre d'actions entreprises
	3.6.9 Acquérir d'ici 2019 des connaissances sur d'autres problématiques de surconsommation d'eau et sur leurs impacts.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'heures de recherche - Nombre de spécialistes consultés

ENJEU 4 : L'ACCESSIBILITÉ

4.1 Favoriser l'accès public aux plans d'eau.	4.1.1 Assurer d'ici 2016 avec la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-Loup, la MRC de Rivière-du-Loup et les associations de lac respectives, l'accès public aux lacs de la Grande Fourche et Saint-Hubert.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts MRC/municipalités/associations - Nombre de lacs accessibles - Nombre d'actions entreprises
	4.1.2 Évaluer d'ici 2016 avec les municipalités de Saint-Narcisse-de-Rimouski, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Valérien, la Ville de Rimouski, la MRC de Rimouski-Neigette, les associations de lac respectives et les propriétaires riverains, la possibilité d'accroître l'accès public aux lacs Pointu, Ferré, Petit lac Macpès, Petit lac Lunette, Petit lac Ferré, des Guimonds, Plourde, Tonio-Cyr, des Joncs, à Passetout, Chaud, à l'Anguille, à la Truite,	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts MRC/municipalités/ville/associations - Nombre de lacs accessibles - Nombre d'actions entreprises

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	Bellavance, Grand lac Shaw, à Gasse et Linda.	
	4.1.3 Assurer de développer d'ici 2019 avec la Ville de Rimouski et la MRC de Rimouski-Neigette, un meilleur accès public aux plans d'eau et à la rivière Rimouski.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts MRC/ville - Nombre de lacs accessibles - Nombre d'actions entreprises
	4.1.4 Évaluer d'ici 2016 avec les municipalités de Saint-Donat, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Sainte-Jeanne-d'Arc, La Rédemption, la Ville de Mont-Joli, la MRC de La Mitis, les associations de lac respectives et les propriétaires riverains, les possibilités d'accroître l'accès public aux lacs Astle, Aubin, du Gros Ruisseau, Grand lac Pointu, Petit lac Pointu, à Bernard, à Gagnon, Deschênes, Dussault, à Flit, Inconnu, Roy, Fleuriau, Hamilton, Aqueduc et l'Italien.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts MRC/municipalités/ ville/associations - Nombre de lacs accessibles - Nombre d'actions entreprises
	4.1.5 Évaluer d'ici 2016 avec les municipalités de Saint-Ulric, Saint-Damase, Saint-Adelme, Sainte-Félicité, Saint-Moïse, la Ville de Matane, la MRC de La Matanie, les associations de lac respectives et les propriétaires riverains, les possibilités d'accroître l'accès public aux lacs des Îles, Minouche, Blanc, Bidini, Grande Chaîne, Lepage, du Quinzième Mille et Bernier.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts MRC/municipalités/ ville/associations - Nombre de lacs accessibles - Nombre d'actions entreprises
	4.1.6 Évaluer d'ici 2016 avec les municipalités de Saint-Mathieu-de-Rioux, la MRC des Basques, l'association des riverains du lac Saint-Mathieu et les propriétaires riverains, la possibilité d'offrir un accès public à la plage <i>aux fesses</i> du lac Saint-Mathieu.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts MRC/municipalité/association - Nombre d'actions entreprises
	4.1.7 Augmenter d'ici 2016 avec tous les territoires fauniques structurés (10) l'offre d'infrastructures et de signalisation pour les activités récréatives et récréotouristiques sans prélèvement de la faune, et assurer sa diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de territoires fauniques structurés - Nombre d'actions entreprises

ENJEU 5 : LA CULTURALITÉ

5.1 Encourager la préservation du paysage.	5.1.1 Assurer d'ici 2019 une intégration complète de la notion de paysage aux schémas d'aménagement et développement de toutes les MRC du territoire (7).	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de MRC - Nombre d'actions entreprises
5.2 Arrimer les conflits	5.2.1 Assurer d'ici 2016 la cohabitation harmonieuse des deux associations riveraines du lac	- Nombre de contacts

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
de valeurs.	Plourde et assurer la participation de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski à cette démarche.	municipalité/associations - Nombre d'actions entreprises
	5.2.2 Assurer d'ici 2016 la diminution du décalage de perception de la population de la Ville de Mont-Joli face au projet de fluoration de l'eau potable du réseau d'aqueduc.	- Nombre d'actions d'information et de diffusion entreprises
	5.2.3 Assurer d'ici 2019 la diminution du décalage de perception des résidents riverains de 50 % des lacs en villégiature (22) concernant l'aménagement de la bande riveraine.	- Nombre d'actions d'information et de diffusion entreprises
	5.2.4 Assurer d'ici 2020 l'acquisition de connaissances sur d'autres conflits de valeurs pouvant avoir un impact sur la ressource en eau et ses usages.	- Nombre d'heures de recherche
5.3 Contenir les conflits d'usage actuels, potentiels et perçus.	5.3.1 Assurer d'ici 2016, avec l'association des riverains du lac de la Grande Fourche et la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, le développement d'outils de cohabitation entre les différents usages récréatifs (baignade, canot, kayak, pêche, bateau motorisé).	- Nombre de contacts municipalité/association - Nombre d'outils développés
	5.3.2 Assurer d'ici 2019 une diminution de 50 % des actes de vandalisme et de malpropreté de la section aval de la rivière Rimouski (en aval du barrage de la Pulpe).	- Nombre de contacts ville/corporation - Nombre d'actions entreprises
	5.3.3 Assurer d'ici 2016 une diminution de 50 % des actes de vandalisme et du passage des véhicules hors du site de la chute Neigette, et poursuivre le développement concerté du site.	- Nombre d'actions entreprises - Nombre de rencontres avec le comité chute Neigette - Nombre de passage des patrouilleurs de la SQ.
	5.3.4 Assurer d'ici 2016 une relance des travaux de la Table de mise en valeur de la rivière Rimouski (MVRR).	- Nombre de contacts MRC/ville/autres partenaires - Nombre d'actions entreprises
	5.3.5 Assurer d'ici 2016 la cohabitation harmonieuse des pêcheurs de saumon et des autres utilisateurs de la rivière Mitis dans une démarche concertée, sécuritaire et dans le respect de l'environnement.	- Nombre d'actions entreprises - Nombre de rencontres du CCHURM - Nombre de passages des patrouilleurs de la SQ
	5.3.6 Assurer d'ici 2019 l'accessibilité à tous les territoires fauniques structurés (10) et aux	- Nombre de territoires fauniques

Orientations	Objectifs	Indicateurs de suivi
	autres territoires publics avec lacs et cours d'eau (TNO et TPI) pour la poursuite des activités de plein air sans prélèvement pendant les périodes de chasse et de pêche.	structurés - Nombre d'actions entreprises
	5.3.7 Assurer d'ici 2016 avec la Ville de Matane une gestion optimisée du bois qui transige au barrage Mathieu d'Amour et assurer la navigation des bateaux de la marina.	- Nombre de contacts avec la ville/marina - Nombre d'actions entreprises
	5.3.8 Assurer d'ici 2016 que toutes les municipalités et les villes ayant des lacs en villégiature informent les citoyens riverains des efforts entrepris et du cadre réglementaire en vigueur qui assure le respect des règlements concernant les installations septiques, la navigation, les normes de construction et l'entretien des chemins d'accès aux lacs.	- Nombre d'actions d'information entreprises - Nombre de municipalités/villes - Nombre de lacs
5.4 Atténuer les perceptions erronées.	5.4.1 Assurer d'ici 2016 la diffusion d'information aux secteurs agricole, forestier, de villégiature et urbain sur l'effet combiné de ces secteurs d'activités sur la ressource en eau et sur les écosystèmes associés.	- Nombre d'outils développés - Nombre d'actions de diffusion - Nombre d'actions entreprises
5.5 Contenir la perte de liens culturels ou patrimoniaux.	5.5.1 Assurer d'ici 2016 l'augmentation des opportunités ponctuelles de mise en valeur de l'histoire de certains cours d'eau importants et du patrimoine relatif à l'eau.	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions entreprises
	5.5.2 Assurer d'ici 2020 l'acquisition de connaissances sur d'autres pertes de liens culturels ou patrimoniaux en lien avec la ressource en eau et ses usages.	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions entreprises
5.6 Suivre l'évolution de la dynamique sociale	5.6.1 Assurer d'ici 2020 l'acquisition de connaissances sur des dynamiques sociales pouvant avoir un impact sur la ressource en eau et ses usages.	- Nombre d'heures de recherche - Nombre de spécialistes consultés - Nombre d'actions entreprises

Bibliographie

GANGBAZO, G. (2011). *Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau : un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau*. Québec, Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ROBVQ, (2012). Regroupement des organismes de bassins versants du Québec. *Aide-mémoire sur le plan directeur de l'eau*. En ligne. <https://www.robvq.qc.ca/guides/pde>

Annexe 1

Sondage destiné aux acteurs de l'eau (table de concertation de l'OBVNEBSL et les comités locaux de l'eau) afin de déterminer la vision de l'OBVNEBSL et la priorisation des problématiques en lien avec l'eau.

La priorisation des problématiques en lien avec l'eau est une étape importante puisqu'elle détermine l'ordre d'apparition des orientations, des objectifs et ultimement des actions du plan d'action du Plan directeur de l'eau (PDE).

En lien avec votre représentativité autour de la table, quelles catégories de problématiques seraient à prioriser?

Catégories de problématiques	Priorisation de 1 à 5
Problématiques associées à la qualité de l'eau (contamination des eaux de surfaces et souterraines, vieillissement prématuré des plans d'eau, présence de cyanobactéries, etc.).	
Problématiques associées à la quantité de l'eau (approvisionnement en eau potable, surconsommation d'eau, inondations en zones habitées, étiage sévère, barrages, etc.).	
Problématiques associées aux écosystèmes (bande riveraine, milieux humides, habitats fauniques et floristiques, espèces envahissantes, etc.).	
Problématiques associées à la dynamique des cours d'eau (érosion des berges, sédimentation des cours d'eau, etc.).	
Problématiques associées aux usages de l'eau (limitation d'accès aux plans d'eau, sécurité, conflits de valeur et de cohabitation, etc.).	

1 étant le plus prioritaire et 5 le moins prioritaire.



La **vision** décrit les conditions idéalement associées aux bassins versants d'une zone de gestion intégrée des ressources en eau; elle donne une image de ce à quoi les ressources en eau et les écosystèmes associés devraient ressembler à long terme.

- La vision est une image idéale du futur, mais une image qu'on devrait chercher à concrétiser.
- La vision fait donc référence à un idéal qu'on aimerait concrétiser dans les bassins versants dans un avenir relativement éloigné.
- Votre vision est votre rêve. Elle donne une image de ce à quoi les ressources en eau et, en général, l'expérience humaine dans les bassins versants de la zone de gestion ressembleraient si les problèmes les plus graves étaient résolus complètement et parfaitement.

Propositions d'une vision pour l'OBVNEBSL :

Cochez celle qui vous rejoint le plus.

Propositions de libellé de vision	
<i>"Eau limpide et de bonne qualité, accessible à tous dans un paysage végétalisé avec des berges en santé".</i>	
<i>"De l'eau de qualité et de quantité suffisante dans un milieu où tous les citoyens sont sensibilisés et responsabilisés envers la ressource en eau".</i>	
<i>"Un lieu où les individus considéreront l'eau comme une richesse et un patrimoine à protéger et conserver".</i>	
<i>"Une eau et un écosystème naturel comme si aucun humain n'occupait le territoire".</i>	

Aucune ne semble vous rejoindre ? Que serait votre vision de la gestion intégrée des ressources en eau des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent? :



23, rue de L'Évêché Ouest, bureau 108, Rimouski (Québec) G5L 4H4. Téléphone: 418-722-0666
Télécopieur: 418-725-4567. Site internet: <http://obv.nordestbsl.org>